



# Coopération internationale

**Le Conseil fédéral soumet au Parlement le message sur la coopération internationale pour la période 2013-2016. C'est la première fois que les activités opérationnelles de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) sont présentées dans un seul et même message qui couvre quatre crédits-cadres. Par coopération internationale, on entend l'aide humanitaire (DDC), la coopération technique et l'aide financière (DDC), les mesures économiques et commerciales prises dans le cadre de la coopération au développement (SECO) et la coopération avec l'Europe de l'Est (DDC/SECO).**

## **Poursuite de l'aide humanitaire (DDC)**

L'aide humanitaire de la DDC met un accent accru sur la prévention et la résistance aux crises, sur les activités d'assistance juridique et la protection des victimes, ainsi que sur l'engagement multilatéral. L'un de ses grands défis sera de maîtriser les conséquences humanitaires de catastrophes naturelles devenues de plus en plus fréquentes. Lors de crises et de conflits armés, les activités d'assistance juridique en faveur des démunis, ainsi que l'accès aux populations dans le besoin et la protection des victimes revêtent une importance fondamentale.

## **Poursuite de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (DDC)**

La Suisse concentre son action sur les régions les plus pauvres du monde et soutient les efforts déployés par les pays et leurs populations pour surmonter leurs problèmes de pauvreté et de développement. Durant la période 2013-2016, elle opérera dans dix pays et régions pauvres relativement stables : Bénin, Burkina Faso, Mali, Mozambique, Tanzanie, Bangladesh, Mongolie, Bolivie, Cuba et Amérique centrale. Parallèlement, elle renforce son engagement dans des contextes fragiles : région des Grands Lacs, Corne de l'Afrique, Niger, Afrique australe, Tchad, Palestine/Afrique du Nord, Hindou Kouch, Mékong, Népal et Haïti.

Les programmes portent sur : 1. Transformation des conflits et résistance aux crises, 2. Santé, 3. Eau, 4. Formation scolaire et professionnelle, 5. Agriculture et sécurité alimentaire, 6. Secteur privé et services financiers, 7. Réforme de l'État, de l'administration locale et participation des citoyens, 8. Changement climatique, 9. Migration.

La Suisse continue de s'impliquer dans des institutions de financement internationales, des organisations des Nations Unies et des réseaux mondiaux, qui sont le plus à même de soutenir ses objectifs, à savoir la maîtrise de la pauvreté et des risques globaux.

En outre, la Suisse siège dans plusieurs organes de direction et de surveillance d'organisations multilatérales.

**Poursuite du financement des mesures de politique économique et commerciale déployées au titre de la coopération au développement (SECO)**

Les mesures de politique commerciale et économique mises en œuvre par le SECO dans le cadre de la coopération au développement permettent d'intégrer durablement les pays en développement dans l'économie mondiale et de créer des emplois à l'échelle locale. Les grands axes de l'action du SECO sont les suivants : 1. Renforcement de la politique financière et économique, 2. Développement des infrastructures urbaines et des réseaux d'approvisionnement, 3. Soutien au secteur privé et aux entreprises locales, 4. Encouragement du commerce durable, 5. Mesures incitatives en faveur d'une croissance respectueuse du climat. Le SECO fait la part belle aux mesures de soutien destinées aux pays émergents engagés dans un processus de réforme sérieux et susceptible de porter ses fruits. Un nouveau pays, la Tunisie, viendra s'ajouter à la liste des pays prioritaires actuels (Égypte, Ghana, Afrique du Sud, Indonésie, Vietnam, Colombie, Pérou). De plus, les mesures de politique commerciale et économique seront également testées dans les pays pauvres. L'objectif du SECO est de réunir les conditions pour une croissance économique constante et durable et venir ainsi à bout de la pauvreté.

**Poursuite de la coopération avec les États d'Europe de l'Est et de la CEI (DDC, SECO) ;**

Dans le cadre de la coopération avec l'Europe de l'Est, la DDC et le SECO réalisent conjointement des projets dans les Balkans occidentaux (Albanie, Serbie, Kosovo, Macédoine, Bosnie et Herzégovine) ainsi que dans les anciens territoires de l'Union soviétique, dans lesquels la transition vers l'État de droit, la démocratie et l'économie sociale de marché accuse un retard important (Kirghizstan, Tadjikistan, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine et ponctuellement en Ouzbékistan). La Suisse encourage les efforts des gouvernements ainsi que les initiatives de la société civile et du secteur privé, en vue de résoudre les problèmes liés à la transition.